ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DU PAYS DE MONTBELIARD

FFSA

11ème Rallye du Pays de Montbéliard **25/26 septembre 2015**

Date de réception	N° de COURSE

FORFAIT : L'organisateur remboursera, avec déduction variable, les droits d'engagement aux concurrents qui, pour des raisons de force majeure, n'auraient pu se présenter à l'épreuve sous réserve qu'une demande écrite parvienne à l'organisateur. La retenue sera de 15% pour les demandes reçues 8 jours et plus avant l'épreuve et 30 % pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.

Demande d'engagement

	Pilote	Co-Pilote
Nom		
Prénom		
Adresse		
CP/Ville		
Date de naissance		
Lieu de naissance		
Tél/Portable		
Email		
N° Licence		
Nom ASA		
Code ASA		
Permis n°		
Préfecture de		
Délivré le		
Signatures		

Nom propriétaire	
Marque	
Modèle	
Cylindrée exacte	
Groupe et Classe	
FRC ☐ 4X4 ☐ SUPER 1600 ☐ KIT CAR ☐	
N° Passeport	
Fiche homologation	
Immatriculation	

Les concurrents déclarent avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et en accepter toutes les conditions. Ils certifient que les renseignements portés sur la demande d'engagement sont exacts.
Ne pas omettre de faire établir une autorisation par le propriétaire du véhicule lorsque celui ci ne vous appartient pas

Fait à:	
Le:	

Visa Technique	Visa Administratif	Mode de règlement
		Espèces : Chèque :

Ci-joint la somme de
335 € Tarif pour les équipages non ASA PM
305 € Tarif pour les équipages 1 membre ASA PM
275 € Tarif pour les équipages 2 membres ASA PM
Chèque à l'ordre de l'ASA PM
A retourner avant le 15 **septembre 2015** à minuit,
cachet de la poste faisant foi à :
Mr BOITEUX Régis
24 rue de la maisonnette
70400 CHAVANNE